

# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

# FEUILLETON N° 36

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

# **AFFAIRES COURANTES**

#### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* SWAN

(N° 49) — Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act

M. EWASKO

(N° 206) — Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act

### M. SCHULER

(N° 211) — Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)

# **PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> MITCHELSON

M<sup>me</sup> STEFANSON

M. FRIESEN

M. EICHLER

M. EWASKO

# RAPPORTS DE COMITÉS

**DÉPÔT DE RAPPORTS** 

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

# **QUESTIONS ORALES**

# DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

#### **GRIEFS**

# **ORDRE DU JOUR**

# AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

# COMITÉ PLÉNIER

# **COMITÉ DES SUBSIDES**

(68 h 48 min) (Assemblée — Conseil exécutif) (salle 255 — Emploi et Économie) (salle 254 — Santé)

# APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la ministre HOWARD

(N° 32) — Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act
(M<sup>me</sup> la ministre BLADY)

#### **DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* SWAN

(N° 3) — Loi modifiant la Loi sur la sécurité des témoins/The Witness Security Amendment Act (Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la ministre BRAUN

(N° 10) — Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 18) — Loi modifiant la Loi sur les pratiques commerciales (mesures de protection et d'exécution améliorées à l'intention du consommateur)/The Business Practices Amendment Act (Improved Consumer Protection and Enforcement)

#### M. le ministre ASHTON

(N° 21) — Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

#### M. le ministre BJORNSON

(N° 23) — Loi sur la stratégie en matière d'habitation coopérative/The Cooperative Housing Strategy Act

#### M. le ministre SWAN

(N° 31) — Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité communautaire)/The Police Services Amendment Act (Community Safety Officers)

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

#### M<sup>me</sup> la ministre OSWALD

(N° 33) — Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)

#### M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 34) — Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (produits de crédit à coût élevé)/The Consumer Protection Amendment Act (High-Cost Credit Products)

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

#### M. le ministre ALLUM

(N° 37) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (branchement à Internet)/The Public Schools Amendment Act (Connecting Schools to the Internet)

#### M. le ministre ROBINSON

(N° 48) — Loi sur la gouvernance de la nation dakota de Sioux Valley/The Sioux Valley Dakota Nation Governance Act

# FEUILLETON DES AVIS

#### AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN LUNDI OÙ SIÈGE L'ASSEMBLÉE

# MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M. GOERTZEN propose que l'Assemblée législative du Manitoba crée un Comité spécial pour enquêter sur le comportement du premier ministre et de la députée de Riel concernant l'invitation envoyée aux fonctionnaires provinciaux et aux fournisseurs de services d'immigration pour qu'ils assistent à un débat politique au sein de cette Assemblée le 19 avril 2012 au sujet des services d'établissement des immigrants, que ce comité soit composé d'un nombre égal de députés du gouvernement et de l'opposition, qu'il soit habilité à convoquer des témoins, notamment le premier ministre, les ministres, les députés du caucus gouvernemental, le personnel politique et les fonctionnaires, et qu'il soit en mesure d'entendre des témoignages sous serment.

# AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

#### **PROPOSITIONS**

M. CALDWELL — Services aux anciens combattants

#### 8. Attendu:

que les Manitobains sont extrêmement reconnaissants envers les anciens combattants qui ont servi avec abnégation pour nous protéger au Canada et partout dans le monde;

que les hommes et les femmes qui ont servi dans les Forces armées canadiennes devraient pouvoir s'attendre à des services et à un soutien de la part du gouvernement fédéral;

que depuis 1979, le bureau de district des Affaires des anciens combattants situé à Brandon fournit aux anciens combattants et à leur famille l'accès à du personnel spécialisé dans le traitement des demandes, dans l'admissibilité aux services et dans l'aide en santé mentale;

que les bureaux de Service Canada ne peuvent gérer les besoins complexes des anciens combattants sans ressources supplémentaires;

que la décision récente prise par le gouvernement fédéral de fermer des bureaux de districts, à Brandon tant qu'ailleurs au Canada, compliquera l'accès des anciens combattants aux services dont ils dépendent;

que la crise en santé mentale à laquelle font face les soldats et les anciens combattants canadiens nécessite une augmentation des services plutôt que des coupures dans les programmes clés,

# il est proposé:

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à revenir sur sa décision de fermer des bureaux de district des Affaires des anciens combattants;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement fédéral à aborder immédiatement la question de la crise en santé mentale qui touche les soldats et les anciens combattants canadiens en leur offrant davantage de services.